

Ambroisie : arrivée du pic pollinique en Auvergne-Rhône-Alpes

31.8.2026 - | ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Avec l'arrivée du pic principal de pollens d'ambroisie détecté par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, les personnes allergiques peuvent voir leurs symptômes s'aggraver fortement. Dans la région la plus touchée de France par cette plante invasive, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes rappelle les bons réflexes pour limiter son exposition et agir contre sa prolifération.

Pollens d'ambroisie : une période à risque pour les personnes allergiques

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Sa pollinisation intervient principalement en août et septembre et quelques grains de pollen par mètre cube d'air peuvent suffire à provoquer des symptômes chez les personnes sensibles.

Nez bouché ou qui coule, éternuements, yeux rouges, démangeaisons, toux ou encore crises d'asthme : les manifestations de l'allergie à l'ambroisie peuvent être nombreuses.

En ce début du mois de septembre, **Atmo Auvergne-Rhône-Alpes indique l'arrivée du principal pic pollinique dans la région**. Les personnes allergiques sont donc invitées à être particulièrement vigilantes et à suivre régulièrement l'évolution des indices polliniques.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes propose une carte interactive mise à jour quotidiennement, qui permet de connaître les prévisions de pollens à l'échelle de chaque commune et d'anticiper les périodes à risque.

Auvergne-Rhône-Alpes, région la plus touchée de France par l'ambroisie

La présence de l'ambroisie constitue un enjeu de santé publique particulièrement important en Auvergne-Rhône-Alpes, **région la plus touchée de France**.

Une enquête menée par l'Observatoire régional de la santé (ORS) et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en 2025 montre que **16,1 % des habitants interrogés présentent une allergie à l'ambroisie**. Cette proportion atteint 19,3 % dans les secteurs les plus exposés. Plus d'un quart des ménages interrogés comptent au moins une personne allergique.

L'exposition de la population est elle aussi particulièrement importante : en 2025, **près de 65 % de la population régionale, soit 5,3 millions de personnes, a été exposée à un indice pollinique significatif pendant plus de 20 jours au cours de la saison**.

Comment se protéger des pollens d'ambroisie ?

Pendant les périodes de forte concentration de pollens, quelques gestes permettent de limiter son exposition :

- consultez régulièrement les indices polliniques diffusés par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes ;
- aérez votre logement de préférence avant le lever et après le coucher du soleil ;
- évitez de faire sécher votre linge à l'extérieur ;
- évitez les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens ;
- en voiture, gardez les vitres fermées lors de vos déplacements ;
- après une sortie, rincez vos cheveux le soir afin d'éviter de déposer des pollens dans votre logement.

En cas de symptômes ou d'aggravation de votre allergie, demandez conseil à un professionnel de santé.

En savoir + sur les bons gestes pour se protéger de l'ambroisie.

Vous repérez de l'ambroisie ? Signalez-la !

En début de saison, avant la floraison, arracher les plants d'ambroisie présents sur son terrain permet de limiter leur développement.

Mais lorsque l'ambroisie est en fleurs, il est déconseillé aux particuliers de l'arracher eux-mêmes. La manipulation de la plante peut entraîner une forte exposition au pollen en l'absence d'équipements de protection adaptés.

Si vous repérez de l'ambroisie au bord d'une route, dans un champ, sur un terrain public ou dans un autre espace, **signalez sa présence sur la plateforme Signalement Ambroisie.**

Ces signalements permettent de localiser les plants et de faciliter l'intervention des acteurs concernés : collectivités, gestionnaires d'espaces ou acteurs agricoles selon les situations.

Signaler de l'ambroisie

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/ambroisie-arrivee-du-pic-pollinique-en-auvergne-rhone-alpes>